

### **1. La sous-traitance/privatisation des services publics sociaux et de santé**

Depuis les 20 dernières années, le recours au secteur privé prend de plus en plus de place, au détriment du système public, cannibalisant ses ressources humaines (désengagement de médecins de la RAMQ, professionnel-le-s préférant travailler au privé plutôt qu'au public, etc.) Cela annihile les efforts mis de l'avant afin de réduire les temps d'attente pour des services ou des soins et augmente la pression sur le personnel soignant restant pour dispenser des soins et des services sécuritaires et de qualité. Les services privés étant plus dispendieux, pourquoi continuer d'augmenter leur part dans le réseau? La pandémie et les rapports qui ont suivi cette dernière ont mis en lumière le manque de financement du réseau public. Plus que jamais, il s'avère essentiel d'avoir un système de santé et un volet santé publique très forts pour assurer une gestion adéquate des risques pour la santé, mais également pour prévenir, dans la mesure du possible, toute nouvelle situation catastrophique.

Les problèmes du système public ne se résolvent pas en octroyant plus de place au privé : nos membres croient à l'importance de la consolidation du réseau public.

***De quelle façon votre parti s'engage-t-il à réduire/éliminer l'utilisation de la sous-traitance et du privé pour résoudre les problèmes du système public de santé et services sociaux?***

### **2. La réhumanisation du système public de santé et services sociaux**

Nos membres ont été nombreux à soulever l'importance de réhumaniser le système de santé et services sociaux. Un réseau plus humain sans discrimination, avec des conditions de travail améliorées, l'élimination des heures supplémentaires obligatoires, mais aussi une vision globale de la santé et la fin de la culture gestionnaire axée sur les chiffres. Nous demandons également un réseau accessible et sécuritaire pour tous. À cet effet, [une redémocratisation du réseau est importante](#) : ses travailleur·euse·s et usager·ère·s souhaitent être considéré·e·s et impliqué·e·s dans les processus décisionnels et les nouveautés prévues dans le « Plan santé ». Nos membres plaident pour le retour à un système public décentralisé, transparent et tourné vers les besoins des personnes et des communautés.

***De quelle façon votre parti s'engage-t-il à redémocratiser et à réhumaniser le système public de santé et services sociaux?***

### **3. Prendre soin des personnes vulnérables**

Lors de la pandémie, les groupes des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap, proches aidants, etc.) ont été énormément affectés. La Coalition Solidarité Santé demande une offre de soins publics adaptée à ces groupes.

Nous avons l'obligation morale de corriger le plus rapidement possible les lacunes systémiques et organisationnelles qui ont affaibli considérablement la capacité du réseau de la santé et des services sociaux à assurer ses missions essentielles, à protéger la vie et la santé des personnes vulnérables. Les défis concernant les personnes âgées sont majeurs : selon les données provisoires de l'année 2021-2022 fournies par le ministère de la Santé et des Services sociaux, 45 637 personnes attendent de recevoir des soins à domicile, dont 15 042 pour un premier service. Il s'agit d'une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Le temps d'attente pour avoir accès aux soins a par ailleurs augmenté considérablement : le nombre de personnes qui attendent depuis plus de 90 jours pour obtenir

des soins à domicile a augmenté de 20 % en une année seulement. Les gens âgés de 75 ans et plus doublera d'ici 20 ans au Québec.

Les membres demandent des soins et des services sociaux en quantité et en qualité, pour tous les groupes de personnes vulnérables.

***De quelle façon votre parti s'engage-t-il à répondre plus adéquatement aux besoins des personnes vulnérables?***

#### **4. Reconnaissance des organismes communautaires**

Le réseau communautaire a pallié les manques du réseau de la santé et des services sociaux durant la pandémie. De ce fait, les organismes communautaires (OC) réclament un meilleur financement de l'action communautaire autonome compte tenu de leur rôle d'acteurs-clés au sein de la population. Il est également demandé que leur expertise soit mieux reconnue et de pouvoir participer aux discussions visant à structurer la bonification de l'offre de soutien aux personnes proches aidantes et aux soins à domicile, entre autres.

Les OC souhaitent que leur autonomie soit respectée : ils ne sont pas de simples sous-traitants, dispensateurs de services. Ainsi, le financement à la mission globale doit être préconisé pour leur permettre d'agir en cohérence avec leur vision sociale de la santé.

***De quelle façon votre parti s'engage-t-il à reconnaître l'importance, l'expertise et l'autonomie des organismes communautaires?***

#### **5. Contrôler au plus vite la hausse du coût des médicaments / collaborer à la mise en place d'une assurance médicaments publique universelle**

En 2020, 5,4 % de la population québécoise, soit près de 465 000 personnes, s'est privée de médicaments. Au plus fort de la pandémie de COVID-19, cette proportion était trois fois plus élevée, elle aurait monté à 16 %.

Au Québec, les dépenses en médicaments par habitant sont parmi les plus élevées au monde. Le Québec dépense 11 % de plus pour les médicaments prescrits par habitant (1 069 \$) que la moyenne canadienne (959 \$) (2021). Et le Canada dépensait, en 2016, 59 % de plus (1 043 \$) que les pays de l'OCDE (719 \$) (2016).

En 2018, les dépenses totales en médicaments prescrits du Québec s'élevaient à 8,36 MILLIARDS de dollars (ICIS, série G, 2020).

Les médicaments font partie des soins et devraient être intégrés à notre système public de santé. La mise en place d'un régime public et universel d'assurance médicaments permettrait à la fois de s'attaquer au contrôle des coûts, d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels et d'optimiser la gestion publique de ce poste de dépenses qui semble hors de contrôle.

En mai 2022, la coalition a mis sur pied une nouvelle campagne pour une assurance médicaments publique universelle. La campagne comporte un volet d'appel à l'action, par l'envoi d'une lettre aux député-e-s. À ce jour, nous avons reçu plus de quarante lettres, soit la preuve que cet enjeu suscite un engagement.

***De quelle façon votre parti s'engage-t-il à collaborer à l'instauration d'une assurance médicaments publique et universelle?***